

# VOCABULAIRE

**CHANSON** : Pièce associant des paroles à de la musique, généralement composée de couplets et d'un refrain, et destinée à être chantée.

**COUPLET** : Strophe d'une chanson. En principe chaque couplet a la même mélodie, mais les paroles changent.

**REFRAIN** : Strophe d'une chanson qui conserve toujours la même mélodie et le même texte et qui revient périodiquement entre chaque couplet.

**SYNOPSIS** : Résumé d'un scénario, où l'on retrouve les éléments essentiels non détaillés.

**INTERPRÉTATION** : Manière personnelle de chanter ou de dire une mélodie ou un texte (l'interprétation est une forme d'arrangement musical).

**HARMONIE** : Superposition de notes accompagnant une *mélodie* (souvent appelée « accord »).

**RYTHME** : C'est la façon dont les sons sont ordonnancés selon leur durée et les silences (le rythme se retrouve spontanément quand on frappe les paroles des chansons syllabes par syllabes).

**PULSATION** : Battement régulier avec lequel on peut accompagner une pièce musicale (la pulsation se marque spontanément par la marche, le balancement, les frappés corporels).

**TEMPO** : C'est la vitesse de la pulsation, donc la plus ou moins grande rapidité d'exécution d'un morceau.

**MÉLODIE** : Ligne de chant d'une chanson ou d'un thème musical. : on l'appelle communément « l'air » de la chanson ou du morceau. C'est la succession des sons, perçue comme une forme ou une « phrase ».

**PONT MUSICAL** : Petite partie instrumentale séparant deux éléments d'un morceau, par exemple un couplet et un refrain dans le cas d'une chanson. Le pont musical sert souvent à amener, musicalement, vers la partie suivante.

**PLAY-BACK** : Mot anglais couramment utilisé pour désigner l'enregistrement de l'ensemble de l'arrangement musical sans la partie chantée = instrumental

**SHUNT**: Mot anglais signifiant « court-circuit ». En musique, il s'agit de la baisse progressive du volume d'un morceau pour signifier sa fin.

## Vocabulaire supplémentaire :

**Accumulation** : procédé d'empilement d'instruments tout au long d'une pièce de musique.

**A capella** : chant interprété à voix seules, sans accompagnement.

**Arrangement musical** : Art d'associer les différents timbres instrumentaux, en séparant et en répartissant les différentes voix d'un thème musical ou en adaptant la composition à d'autres instruments. Plus couramment, on désigne ainsi les parties jouées par les instruments accompagnant la mélodie ou un soliste. L'arrangement donne le style du morceau (un même thème musical peut être arrangé dans différents styles : rock, zouk, jazz...).

Pour les enfants, vous pouvez employer une métaphore en disant que la composition est un dessin au fusain et l'arrangement sa mise en couleur.

**Duo** : composition musicale écrite pour deux voix ou deux instruments. (trio=trois voix, quatuor

**Canon** : pièce chantée ou jouée dans laquelle les voix (instruments) chantent une partition identique mais de manière décalée.

**Contretemps** : par opposition au temps. C'est un procédé rythmique qui consiste à insister sur le temps faible et à laisser le temps fort dans le silence.

**Forme** : structure d'un morceau, organisation : couplets/ refrain ; pont instrumental ; introduction...

**Hauteur** : place d'un son dans l'échelle musicale ; grave, médium, aigu.

**Intensité** : paramètre du son correspondant au volume allant du plus faible qu'on nommera « piano » au plus fort que l'on nommera « forte ».

**Medley** : Mot anglais couramment employé en musique et désignant un pot-pourri. Il s'agit d'un titre composé par l'agencement d'extraits de différentes chansons.

**Nuance** : faire des « nuances » c'est la manière de varier l'intensité (jouer, chanter, forte, mezzo ou piano).

**Ostinato** : élément rythmique ou mélodique court, se répétant périodiquement et obstinément.

**Partition** : trace écrite permettant la lecture de parties instrumentales et/ou vocales superposées.

= quatre voix...).

**Phrasé** : c'est un motif mélodico-rythmique qui a un sens et qui est dans un même mouvement respiratoire

**Polyphonie** : toute musique ou chant qui fait entendre simultanément plusieurs parties différentes ou voix superposées (contraire = Monodie).

**Silence** : aucun son, le silence a aussi une durée.

**Tessiture** : espace des hauteurs dans lequel une voix chante au mieux sans forcer.

**Timbre** : ce sont les caractéristiques d'un son associées à la couleur de ce qu'on entend. On reconnaît la voix de quelqu'un à sa couleur, donc à son timbre.

## Les quatre paramètres du son :

- la hauteur : grave, médium, aigu. A laquelle on associe les concepts de mélodie et d'harmonie.

- **la durée** : à laquelle on associe la pulsation, le tempo, le rythme
- **l'intensité** : fort ou doux ; forte ou piano
- **le timbre** ; la « couleur » du son , ce qui fait qu'à l'oreille on reconnaît la voix ou l'instrument